

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU JOURNALISTE PROFESSIONNEL  
**LES MEMBRES DU JURY INSTALLÉS**

Page 3

COVID-19 EN ALGÉRIE

**153**  
**NOUVEAUX CAS**  
**ET**  
**8 DÉCÈS**  
Page 16

ISSN : 1112-7449

**MIDI**



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4109 | Mardi 13 octobre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

AMICAL : ALGÉRIE-MEXIQUE  
À 20H00

**LES VERTS**  
**POUR**  
**MAINTENIR**  
**LEUR**  
**DYNAMIQUE**  
Page 14

**RENTREE SCOLAIRE**

**LES PLANS**  
**EXCEPTIONNELS DE REPRISE**  
**DES COURS DÉVOILÉS**

Page 2



**RÉVISION DE LA CONSTITUTION**  
**LES ISLAMISTES**  
**DIVISÉS**

Page 3



PROJET DE LOI SUR  
LES KIDNAPPINGS  
**DES PEINES**  
**POUVANT ALLER**  
**JUSQU'À LA**  
**CONDAMNATION**  
**À MORT**  
Page 5

CONTRATS EPC  
**SONATRACH**  
**PRÊTE À S'OUVRIRE**  
**AUX ENTREPRISES**  
**NATIONALES**  
Page 5

RENTREE SCOLAIRE

# Les plans exceptionnels de reprise des cours dévoilés

Le ministère de l'Éducation nationale a dévoilé, hier, les plans exceptionnels portant organisation de la scolarité des élèves des cycles moyen et secondaire au titre de l'année scolaire 2020/2021.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

L'annexe 3 du plan exceptionnel, portant organisation de la scolarité des élèves inscrits dans le cycle de l'enseignement secondaire général et technologique pour la rentrée scolaire 2020/2021, prévoit des mesures liées notamment au découpage pédagogique des groupes en sous-groupes de 20 à 24 apprenants, à l'exception de certains groupes où le nombre d'élèves est égal ou inférieur à 24 élèves tel le cas des filières de langues étrangères, de mathématiques et de maths-techniques, ou encore de certaines disciplines dispensées en travaux pratiques ou dirigés.

Le même document relève la possibilité d'exploiter les salles spécialisées (laboratoires, amphithéâtre et ateliers) au cas où le nombre des sous-groupes est supérieur à celui des locaux disponibles dans l'établissement.

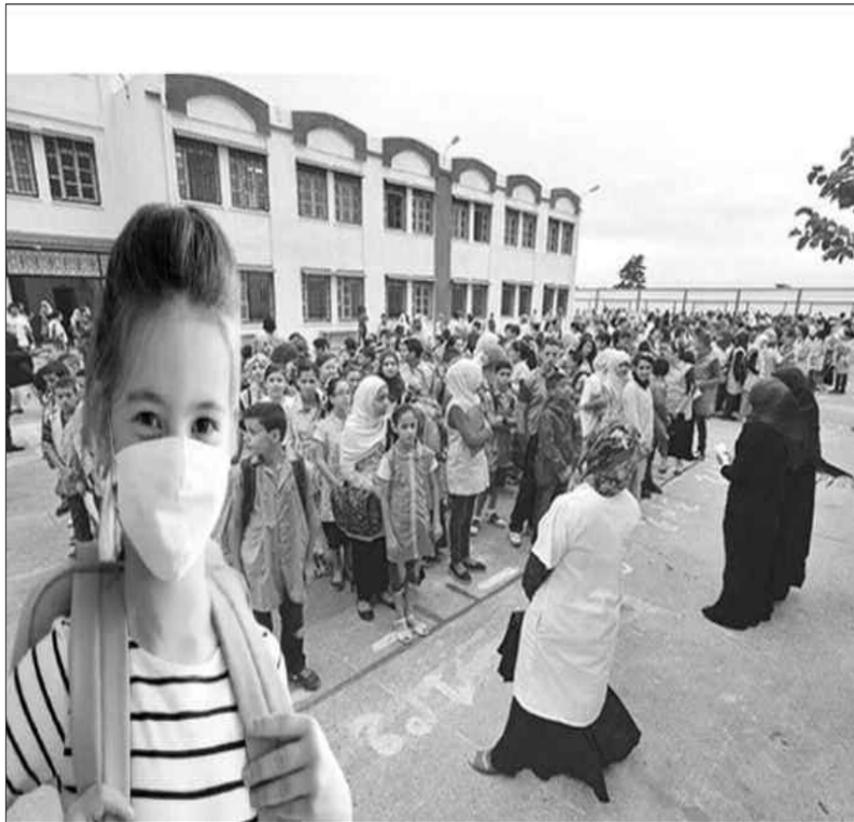
La circulaire préconise "d'éviter autant que faire se peut les classes tournantes pour faire respecter la distanciation physique", ou autoriser le minimum de groupes, en cas de besoin, selon l'agence officielle.

La durée de la séance d'enseignement a été, ainsi, réduite à 45 minutes durant tous les jours de la semaine, y compris l'après-midi du mardi.

Dans les établissements où le nombre de classes suffit pour accueillir les sous-groupes, la circulaire prévoit la répartition des sous-groupes en deux équipes équilibrées "E1 et E2" en leur assurant une alternance - matinée et après-midi -, soit de 8h à 12h40 (6 séances en 4 heures 30 de cours) ou de 13h30 à 17h25 (5 séances en 3 heures 45), en fonction du volume horaire hebdomadaire des filières.

Régie par l'annexe 2 du plan exceptionnel, l'organisation des cours pour le cycle moyen prévoit de découper, au besoin, chaque groupe pédagogique de plus de 24 élèves en 2 voire 3 sous-groupes, chaque sous-groupe devant compter près de 20 élèves.

Les groupes éducatifs programmés dans les grandes salles (amphithéâtre ou bibliothèque) peuvent être maintenus tels



quels, avec le respect impératif, bien entendu, de la distanciation physique.

La durée de la séance a été fixée à 45 minutes, selon la circulaire qui fait état d'une répartition de la journée en deux shifts, 6 séances dans la matinée pour un volume horaire de 4 heures 30, et 5 séances dans l'après-midi pour un volume horaire de 3 heures 45. Les journées d'études demeurent du dimanche au jeudi (soit 5 jours).

S'agissant de l'enseignement de l'éducation physique et sportive pour le même groupe pédagogique, la circulaire stipule qu'il doit totaliser un volume horaire hebdomadaire de 1 heure 30 hors les heures de cours, en veillant à prendre en ligne de compte la capacité d'accueil de la cour de l'établissement.

Les cours d'informatique, de musique et de dessin seront dispensés en alternance une fois chaque quinzaine avec un volume horaire d'une heure pour chaque

discipline, la journée du samedi ayant été retenue pour l'enseignement de tamazight.

La circulaire a laissé toute la latitude au directeur de l'établissement pour décider du plan qu'il juge le plus approprié aux spécificités de son établissement.

Le ministère de l'Éducation nationale a dévoilé dimanche soir les plans exceptionnels pour la reprise des cours dans les écoles primaires au titre de l'année scolaire 2020/2021.

Selon, la circulaire ministérielle, ces plans reposent sur plusieurs principes, notamment l'impératif de cohabiter avec la pandémie de la Covid-19, de reprendre les cours en présentiel dans la mesure du possible, tout en tenant compte de la nécessaire préservation de la santé des élèves et des personnels.

De même qu'elle a appelé les directeurs de l'Éducation (DE), les inspecteurs et directeurs des établissements scolaires à

accorder à cette opération toute l'attention nécessaire, et d'élaborer des emplois du temps hebdomadaires adaptables en fonction de la situation de chaque établissement, selon le nombre d'élèves, les groupes pédagogiques, les locaux et l'emplacement de l'établissement. A rappeler que la rentrée scolaire est fixée au 21 octobre pour le cycle primaire, et au 4 novembre prochain pour les cycles moyen et secondaire.

## Le calendrier des vacances scolaires dévoilé

Par ailleurs, le calendrier des vacances scolaires en Algérie a été dévoilé avant-hier par le ministère de l'Éducation nationale.

D'emblée les vacances d'automne sont annulées en raison du retard enregistré dans la rentrée scolaire à cause de la pandémie de la Covid-19. Les élèves vont reprendre le chemin de l'école, progressivement à partir du 21 octobre pour le primaire, et le 4 novembre pour le collège et le lycée.

Le département de Mohamed Ouadjaout a fixé la date des vacances d'hiver du jeudi 28 janvier au samedi 6 février 2021. Les élèves et les enseignants auront droit à seulement 9 jours de repos au lieu de 2 semaines, habituellement.

Exceptionnellement aussi les vacances de printemps sont écourtées à également 9 jours : soit du jeudi 11 mars au samedi 20 mars 2021. Les vacances d'été débiteront, pour les élèves sur tout le territoire national, à partir du 8 juillet 2021.

S'agissant du personnel administratif, le ministère a fixé les dates de sortie au jeudi 22 juillet pour les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> régions et à compter du 15 juillet 2021 pour les administrateurs de la 3<sup>e</sup> région.

Le ministère de l'Éducation demande aux enseignants et aux personnels administratifs d'assurer la surveillance et l'encadrement des différents examens scolaires, tout en insistant sur la nécessité d'assurer une permanence dans les établissements scolaires durant la période d'été.

R. R.

LES ASSOCIATIONS EN LIGNE DE MIRE

## Une nouvelle cartographie sera mise en place

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Un nouveau comité d'experts, placé sous l'autorité de la présidence de la République, est en train de plancher sur la création d'une nouvelle cartographie numérique du mouvement associatif. Le but est de mieux connaître le mouvement associatif et d'évaluer son impact sur la société civile. C'est Nazih Benramdane, conseiller et chargé du mouvement associatif à la présidence de la République qui l'a annoncé hier à partir de Guelma. Dans sa tournée explicative sur le rôle des associations en Algérie, le conseiller a déclaré que "depuis un mois, un comité d'experts placé sous l'autorité du chef de l'État est

entrain de finaliser un projet dans lequel une plate-forme numérique permettra de mieux connaître les associations, leur nombre et leur programme. L'autre objectif de cette plate-forme est de mieux cerner les associations à caractère local, national ou à l'échelle des quartiers au niveau des wilayas". La plateforme en question offrira selon l'intervenant "un nom de l'utilisateur et un mot de passe secret qui permettra à chaque association de s'activer". Mais que peut ajouter ce projet au mouvement associatif ? Nazih Benramdane souligne que "le projet ne vise nullement à contrôler les associations mais d'évaluer minutieusement les activités de ces dernières dans le cadre de

la loi en vigueur". Même les associations se trouvant à l'étranger et qui ont un lien direct avec Algérie sont concernées par cette nouvelle procédure. Le conseiller à la présidence de la République note que "chaque association devra intervenir dans le cadre de ses prérogatives et en fonction de ces activités et son programme". Afin d'éviter la cacophonie comme par le passé, les associations, qui restent majoritairement subventionnées par l'État, n'ont de choix que de s'y conformer. Leur nombre actuel qui s'évalue à près de 70.000 au niveau national, est estimé important et s'active dans presque tous les domaines. Le nouveau programme concernant le mouvement

associatif est de l'orienter selon Benramdane à "plus de proximité et d'actions sociales envers la société civile". En ce qui concerne le financement, le conseiller estime que "c'est un droit mais qui reste encore tributaire d'un bilan que doit fournir chaque association, son implication dans la formation et son impact dans la société". En d'autres termes, l'État qui compte assainir le mouvement associatif n'a nullement l'intention de bloquer les initiatives mais de cesser les pratiques d'antan qui consistaient à distribuer des prébendes pour des raisons souvent électorales ou de paix sociale.

F. A.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

# Les islamistes divisés

*Les partis politiques de la mouvance islamiste ne vont pas voter de la même manière le 1er novembre lors du référendum sur le projet de révision de la constitution.*

PAR KAMEL HAMED

**E**n effet si les uns vont voter en faveur de la mouture soumise à la consultation populaire, d'autres ont appelé leurs militants et sympathisants à dire "non" au projet en question. En somme les partis islamistes, qui n'arrivent pas ainsi à accorder leurs violons, s'accordent sur une seule chose : la participation au référendum. En ce sens ils divergent clairement avec les partis dits démocratiques. Ces derniers, du moins pour ceux qui ont un certain poids sur l'échiquier politique, ont tous appelé pour le boycott s'estimant ainsi non concernés par le projet constitutionnel qu'ils ont décriés fortement par ailleurs.

Ainsi donc, et une fois encore, les partis de la mouvance islamiste partent divisés lors d'une joute électorale. En effet si le MSP de Abderazak Makri, le FJD de Abdallah Djaballah et le mouvement Nahda ont clairement affiché leur animosité pour le projet constitutionnel en appelant leurs troupes à voter "non" il en est autrement du Mouvement El Bina que préside Abdelkader Bengrina, l'ex-candidat à l'élection présidentielle du 12 décembre dernier, et le mouvement El Islah qui eux vont dire, le 1<sup>er</sup> novembre prochain, "oui" au projet. "Le madjliss echoura a décidé de la participation du parti au référendum populaire le 1<sup>er</sup> novembre 2020 et de voter - Non - contre la révision constitutionnelle", a en effet indiqué le MSP dans son communiqué sanctionnant les travaux de sa plus haute instance dirigeante. Le



parti d'Abderazak Makri reproche au projet constitutionnel de vouloir escamoter dans une certaine mesure les éléments de l'identité nationale. C'est notamment sur ce facteur identitaire que la position du MSP a été la plus tranchante et la plus vive. Makri a manifesté à plusieurs reprises son opposition à la "commission Laraba" et lui a reproché aussi d'avoir surtout tenu à rassurer les institutions financières internationales. Le FJD de Abdallah Djaballah surfe lui aussi sur cette même fibre de l'identité nationale pour rejeter le texte constitutionnel. Djaballah considère en effet que le projet du Président Tebboune est un "projet laïc". Car pour lui le projet n'accorde pas l'importance qu'il faut à l'Islam et à la langue arabe tout en faisant montre de son opposition à la disposition relative à tamazight. Le troisième parti qui dira "Non" au projet constitutionnel, Ennahda en l'occurrence, partage les mêmes convictions que le MSP et le FJD. Ce qui n'est pas le cas des mouvements El Bina et El Islah qui appellent à voter "Oui" pour le projet. "El Bina est favorable à la Constitution et appelle le peuple

algérien à voter - oui - au référendum sur le projet d'amendement afin de préserver le processus de transition nationale, en assurant la pérennité de l'État, la fidélité aux chouhada et la consolidation du projet national novembriste", a précisé le président du Mouvement, Abdelkader Bengrina. Selon lui la position du Mouvement "émane de

sa conviction quant à l'impératif parachèvement des réformes pour lesquelles est apparu le hirik populaire béni, et nécessaire prise de conscience quant aux défis sociaux qui sont une menace pour la stabilité du fait de la crise économique et des incidences néfastes de la pandémie Covid-19".

K. H.

## 28 propositions de l'UGTA intégrées dans le volet économique

Le secrétaire général de l'Union générale des Travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha, a affirmé hier à Alger que sur 100 suggestions formulées par l'UGTA, 28 traitant notamment du volet économique, ont été prises en considération dans le projet d'amendement de la Constitution qui sera soumis à référendum le 1<sup>er</sup> novembre prochain. Intervenant lors d'une rencontre entre Holding Algeria chemical specialties (ACS/SPA) et la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et Chimie (FNTPGC), M. Labatcha a précisé que "les 28 propositions de l'UGTA étaient principalement axées sur le rôle participatif du citoyen dans le développement local et la constitutionnalisation de la lutte contre le transfert illicite de fonds à l'étranger.

Une grande partie du projet d'amendement de la loi fondamentale du pays intervient pour sécuriser et protéger les acquis du hirik en 2019", a-t-il souligné, indiquant que "l'Union active actuellement dans plusieurs wilayas au titre du prochain référendum populaire sur l'amendement constitutionnel". Dans un autre contexte, M. Labatcha a mis en avant "l'importance majeure que revêt la formation des syndicalistes, annonçant que l'UGTA s'attelle à l'étude des mécanismes nécessaires à la création d'un centre de formation des syndicalistes afin de leur permettre d'agir efficacement dans les différends d'ordre socioprofessionnel".

R. N.

.PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU JOURNALISTE PROFESSIONNEL

## Les membres du jury installés

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a procédé hier à Alger, à l'installation des membres du jury du Prix du président de la République du journaliste professionnel, organisée dans sa sixième édition sous le thème "La numérisation, passerelle vers l'Algérie nouvelle".

Présidé par le doyen de la faculté des sciences politiques, Slimane Arradj, le jury est composé d'un représentant des ministères de la Communication, des Finances, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Culture, de la Télévision nationale, de la Radio nationale, de la presse publique, de la presse privée et de la faculté des sciences de l'information et de la communication.

Le ministre de la Communication a affirmé, à l'occasion, que ce prix a été institué "en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes algériens, durant la guerre de Libération nationale, et pour appuyer les efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent au renforcement des droits des citoyens de bénéficier d'une information objective et crédible. L'autre objectif visé à travers l'institution de ce prix "est d'encourager et de promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes, et de stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale, en instaurant la culture du mérite", a-t-il ajouté.

Il s'agit aussi, a-t-il poursuivi, de

"récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives, ayant trait à la thématique retenue". M. Belhimer a mis l'accent également sur l'importance de "sacraliser la déontologie et d'en faire la base de l'exercice du métier en vue de parvenir à un équilibre entre la liberté d'expression et la responsabilité professionnelle dans le cadre de l'État de droit".

Le ministre a rappelé, en outre, le contexte particulier dans lequel est organisée la 6<sup>e</sup> édition de ce prix, citant, à ce titre, la "situation sanitaire particulière en raison de la pandémie du coronavirus et le contexte politique marqué par le référendum sur la révision de la Constitution".

Le président du jury a salué, quant à

lui, le "choix de la thématique de cette nouvelle édition du Prix du président de la République", estimant que l'avenir des sociétés est "intimement lié à la communication et à la numérisation, et qu'elles sont primordiales pour encourager la création dans la nouvelle Algérie".

Exhortant les journalistes à "participer en force" à cette nouvelle édition du Prix du président de la République, M. Arradj a soutenu que ce prix parrainé par le président de la République "témoigne de l'importance accordée par les pouvoirs publics à l'information objective et aux médias professionnels qui peuvent être de véritables partenaires de l'État".

R. N.

ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE ET DES STARTUPS

# L'Algérie ambitionne d'offrir un pool d'innovation

En décidant de créer un ministère chargé de promouvoir l'Économie de la connaissance et des Startups, l'Algérie affiche ses ambitions de se positionner comme un pool d'innovation, en particulier sur le continent africain.

PAR RIAD EL HADI

Pour Yacine El Mahdi Walid, ministre délégué auprès du Premier ministre, à qui a été confiée la charge de piloter cette mission, l'aspect le plus important concerne le financement des personnes chargées de projets, "dont, bien souvent, le seul capital est le savoir-faire". S'exprimant hier à l'émission l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, ce dernier explique que "ce financement est particulier, en ce sens qu'il diffère d'accorder aux PME ou aux micros entreprises, et cela, explique-t-il, en raison de leur taux de mortalité, assez important, pouvant aller jusqu'à 80 %, observé partout dans le monde".

Mais, souligne-t-il, un "peu plus loin, ce qui compte, ce n'est pas la masse des startups créées, mais les centaines, peut-être, les milliers qui sont susceptibles de devenir les champions dans l'économie de demain".

L'autre différence, souligne-t-il, est "que compte tenu de la taille de son marché, une startup peut également sortir de son périmètre géographique pour s'en aller à la conquête d'autres marchés".

L'invité indique qu'un fonds de capital-risque a été spécialement créé pour faci-



ter toutes les opérations d'investissement sur fonds propres au bénéfice des startups innovantes, ainsi que des mécanismes leur permettant d'accéder à des financements flexibles.

L'intervenant précise que "ces moyens de financements sont appuyés par des textes réglementaires, dont un décret définissant ce qu'est une startup et qu'elles sont les structures qui l'accompagnent dans ses

travaux de promotion de l'innovation".

M. El Mahdi signale, d'autre part, que les "demandes de financement et de labélisation des startups se feront en ligne, annonçant sur la lancée, la mise sur pied d'une plateforme unique destinée à recevoir l'ensemble des demandes que leurs créateurs pourraient être amenés à formuler".

R. E.

## Sonatrach créera une direction pour accompagner les startups

Le Président-directeur général de Sonatrach, Toufik Hakkar, a révélé, hier, qu'"il y aura une direction qui s'occupera d'accompagner les startups et nous adopterons leurs projets s'ils réussissent", a rapporté un site d'information électronique. Le premier responsable du groupe Sonatrach a déclaré que "70 % des besoins de Sonatrach dans le domaine des services sont réalisés par des entreprises locales". Toufik Hakkar a déclaré dans le même contexte qu'en termes d'études, "52 % des études réalisées par Sonatrach sont réalisées par des entreprises locales", précise la même source. M. Hakkar a également

expliqué que "en termes d'équipement, le ratio reste faible", puisque, selon le même responsable, "seulement 42 % sont réalisés par des entreprises locales". Il a souligné qu'il est "essentiel d'asseoir une stratégie formalisée qui vise un développement des compétences de la main-d'œuvre et des entrepreneurs hautement qualifiés". Le P-dg du groupe a indiqué que "cette stratégie orientée vers le contenu local est de nature à stimuler le tissu industriel des PME et PMI algérien, développer des compétences, transformer le savoir-faire et développer une - supply chain - locale capable, à terme, d'exporter et d'accompagner nos projets à l'international, voire de s'exporter à l'instar des sociétés de services et autres opérant dans le secteur des services et de l'énergie dans notre pays".

R. N.

SUCRE UTILISÉ DANS LA PRODUCTION D'APÉRITIFS, BOISSONS, CONFISERIES ET BISCUITS

## Possible hausse de la taxe

PAR RAYAN NASSIM

La taxe sur les sucres utilisés dans la production des apéritifs, boissons gazeuses, confiseries et biscuits sera revue à la hausse, selon les propositions de l'avant-projet de la loi de finances (APLF) 2021. Cette proposition est introduite dans l'article 145 de l'APLF pour modifier l'article 256 du code des impôts indirects. Ainsi, cette taxe qui est actuellement de 140 DA pour chaque 100 kg de sucre utilisé est proposée à 500 DA pour les apéritifs et à 250 DA pour les boissons, les confiseries et les biscuits.

De ce fait, le nouvel article stipule que "les sucres et glucoses utilisés à la fabrication des produits ci-après sont soumis à un droit de 500 DA par 100 kilogrammes, pour les apéritifs à base de vin et de tous produits qui, par leur mode de présentation, de consommation ou de mise en vente, sont assimilables auxdits apéritifs et à 250 DA par 100 kilogrammes, pour les boissons additionnées de sucre, gazeuses ou non gazeuses ainsi que les produits de confiseries et de biscuiteries. Toutefois, sont dispensés de ce droit, les sucres et glucoses employés pour les produits destinés à

l'exportation".

L'objectif de cette mesure est d'étendre l'application de la taxe, appliquée aux sucres et glucoses utilisées dans la préparation des apéritifs, au sucre utilisé dans la production de boissons, confiseries et biscuits.

Par ailleurs, cette "hausse vise à inciter les producteurs à réduire les quantités de sucre utilisées dans la préparation des produits sus cités, et ce, pour des motifs de santé publique" explique le législateur dans ses arguments.

R. N.

WILAYAS FRONTALIÈRES

## Dégel du retrait des registres de commerce

Le ministère du Commerce a annoncé le dégel du retrait des registres de commerce relatifs aux activités commerciales de distribution de gros concernant l'ensemble des produits non alimentaires dans les wilayas frontalières.

"Le ministère du Commerce annonce que les opérateurs économiques, les citoyens et citoyennes désirant exercer des activités commerciales de distribu-

tion en gros de tous les produits non alimentaires sont autorisés à retirer le registre de commerce pour la vente en gros", lit-on dans un communiqué du ministère.

Le ministère a précisé qu'il "s'agit de la première étape d'une série de mesures entreprises pour la réforme du système commercial".

La vente en gros des produits alimen-

taires "sera bientôt libérée suivant de nouveaux mécanismes et une nouvelle méthodologie", a ajouté la même source. Cette décision intervient suite aux visites effectuées par le ministre du Commerce, Kamel Rezig dans plusieurs wilayas frontalières et ses rencontres avec les opérateurs économiques et les partenaires professionnels pour "établir un contact direct et noter leurs préoccupations", ajoute la même source.

Figure parmi les principales préoccupations soulevées par les concernés, "la nécessité d'abroger l'instruction 1832 datée du 4 septembre 2016 relative au gel des registres de commerce de vente en gros dans les wilayas frontalières", conclut le ministère.

R. N.

CIMENTERIE SME  
FILIALE DE GICA

## Une nouvelle technique de contrôle et de diagnostic

La Société de maintenance de l'Est (SME), filiale du Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), a mis en place une nouvelle technique de contrôle et de diagnostic, pour procéder à l'alignement des fours sans recourir à l'arrêt des activités de la cimenterie.

Un communiqué du ministère de l'Industrie posté sur sa page facebook a indiqué : "La Société de maintenance de l'Est (SME), filiale du Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), offre une nouvelle solution de contrôle et de diagnostic destinée aux opérateurs nationaux de l'industrie du ciment, pour l'inspection de l'alignement des fours de cimenteries".

Selon la même source, "cette prouesse, première du genre en Algérie, permet de procéder à l'opération d'alignement des fours, sans recourir à l'arrêt des activités de la cimenterie".

"Cette solution, une technique de pointe assurée auparavant par des experts étrangers, est désormais maîtrisée par les techniciens de la SME", précise le ministère dans le communiqué.

A ce titre, un premier contrôle d'alignement de fours a été effectué "avec succès" par les techniciens de la SME à la cimenterie d'Aïn el-Kebira dans la wilaya de Sétif, conclut la même source.

FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS  
INDUSTRIELS

## Contrat de 7 millions d'euros en Algérie pour le suédois Alfa Laval

L'entreprise suédoise Alfa Laval a annoncé avoir remporté un contrat d'environ 7 millions d'euros, a rapporté hier [cerclefinance.com](http://cerclefinance.com).

Le contrat en question est une commande portant sur la fourniture d'équipements industriels à destination d'une usine de compression de gaz en Algérie. "La commande porte notamment sur des échangeurs de chaleur à haute pression, des appareils qui sont utilisés dans différentes stations pour le refroidissement du gaz naturel", précise la même source, en ajoutant que "les échangeurs de chaleur d'Alfa Laval peuvent peser jusqu'à 400 tonnes et supporter des températures allant jusqu'à 1.000° C." La livraison est prévue pour 2021.

R. N.

PROJET DE LOI SUR LES KIDNAPPINGS

# Des peines pouvant aller jusqu'à la condamnation à mort

*Le nouveau projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les crimes d'enlèvement prévoit une série de mesures sévères, pouvant aller jusqu'à la perpétuité ou la peine de mort pour les auteurs d'enlèvement d'enfant.*

PAR CHAHINE ASTOUATI

**C'**est ce qu'a annoncé avant-hier soir le ministre de la Justice Belkacem Zeghmati.

Invité au JT de 20h de la Télévision nationale, M. Zeghmati a précisé que le "projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre l'enlèvement, adopté par le Conseil des ministres lors de sa dernière réunion, apporte une approche globale à travers deux volets, l'un préventif et l'autre répressif avec des peines sévères", selon le compte-rendu de l'agence officielle. Le ministre de la Justice a fait savoir que ce projet de loi dispose que "l'État se charge de la mise en place d'une stratégie nationale de prévention contre le crime d'enlèvement, ce qui permet à l'ensemble des acteurs de la société, à commencer par la famille et l'école en passant par la société civile et les médias, de jouer un rôle important dans la lutte contre ce type de criminalité".

Concernant les mesures sévères attendues, M. Zeghmati a relevé le caractère "pénal" de toutes les peines prévues,



allant de 10 et 15 ans d'emprisonnement dans le cas où la victime est libérée dans les dix jours, au lieu d'un mois actuellement dans la loi en vigueur. Le ministre a rappelé, dans ce cas, la condition que "la personne enlevée n'ait subi aucune forme de violence ou de maltraitance et qu'elle soit majeure.

Dans le cas de la prise de la victime en otage ou de recours à la violence lors de son enlèvement, la peine variera entre 15 et 20 ans", a fait savoir M. Zeghmati précisant que la "peine pourra aller jusqu'à la perpétuité, si la victime a subi un pré-

judice où un handicap permanent ou aura été prise en otage pour demander une rançon". Dans le cas où "l'enlèvement a pour conséquence le décès de la victime, la peine encourue est la condamnation à mort", a encore précisé le ministre de la Justice. Pour ce qui est de l'enlèvement d'un enfant, le législateur a prévu deux sanctions : la perpétuité ou la peine de mort.

Au titre des mesures dissuasives, les auteurs de ce type de criminalité ne peuvent bénéficier de circonstances atténuantes, ni de d'adaptation de la peine.

Ainsi, ils ne pourront bénéficier de procédures de permis de sortie, de semi-liberté, de placement extérieur ou de libération conditionnelle. Ils devront purger la totalité de la peine en environnement clos.

Parmi les plus importantes nouveautés caractérisant ce texte, la possibilité pour le parquet général de déclencher systématiquement l'action publique même en l'absence de plainte.

Les associations et les organismes actuant dans le domaine de la protection des droits de l'Homme pourront, en vertu du même texte, porter plainte devant les juridictions et se constituer partie civile avec demande de réparation.

Evoquant, à cette occasion, les dernières statistiques relatives à d'autres phénomènes en lien avec la criminalité et la violence, le ministre a rappelé que le "gouvernement avait procédé, en à peine 10 mois, à l'élaboration de plusieurs textes de loi, notamment celle relative à la protection des membres du corps médical contre la violence, un phénomène".

Affirmant que ce phénomène "a quasiment disparu", M. Zeghmati a assuré que les juridictions étaient rarement saisies aujourd'hui pour ce genre d'affaires.

S'agissant de la lutte contre le phénomène de bandes de quartiers, le Garde des sceaux a fait état de la condamnation de 108 individus à des peines d'emprisonnement allant de 5 à 8 années à travers l'ensemble du territoire national.

Le ministre de la Justice s'est félicité, à ce propos, des résultats enregistrés, "et qui ne peuvent être niés", a-t-il ajouté.

C. A.

CONTRATS EPC

## Sonatrach prête à s'ouvrir aux entreprises nationales

PAR RANIA NAILI

Le P.-dg de Sonatrach, Toufik Hekkar, a souligné hier à Alger que la stratégie tracée par la compagnie en matière d'intégration nationale vise à permettre l'accès aux entreprises algériennes à des contrats de projets d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC) à travers l'élaboration d'un cahier de charges spécifique.

Dans une allocution d'ouverture des travaux d'une journée d'études consacrée à la stratégie de développement du contenu local dans les projets de Sonatrach, M. Hekkar a indiqué que parmi les options envisagées par le groupe est celle "d'élaborer un cahier de charges spécifiques pour des appels d'offres de biens et services locaux et/ou en démultipliant le nombre de contrats EPC (Engineering Procurement Construction) notamment au moyen de l'allotissement, lorsque cela est possible, afin de permettre l'accès des entreprises algériennes à ces projets". S'adressant à des directeurs généraux de filiales, à des dirigeants d'entreprises partenaires et à des représentants des travailleurs du secteur des industries pétrolières et gazières, le P.-dg de Sonatrach a affirmé

que la "stratégie orientée vers l'émergence des potentialités nationales est de nature à stimuler le tissu industriel des PME et PMI algériennes, à développer des compétences, à transférer le savoir-faire et à développer une "supply chain" locale capable à terme de s'exporter et d'accompagner les projets du groupe à l'international". Outre la réalisation d'économies substantielles de devises, la stratégie de développement de l'outil national de Sonatrach s'inscrit, selon M. Hekkar, "dans le cadre de la responsabilité sociétale et d'acteur national majeur dans le développement durable du pays." Cette stratégie profitera aussi à toutes les parties prenantes, "l'État en premier lieu par l'accroissement de la valeur ajoutée locale et des richesses nationales", a-t-il également précisé. Affirmant que la direction générale de Sonatrach a créé une entité dotée de tous les moyens nécessaires et dédiée pour mener à bien cette politique, M. Hekkar a mis l'accent sur l'objectif de Sonatrach de "disposer de partenaires industriels locaux performants et respectant les principes du code de conduite de la compagnie nationale des hydrocarbures". Dans le cadre des efforts de conso-

ludation du potentiel de production nationale, le P.-dg de Sonatrach a insisté sur la "création des entreprises ayant des capacités industrielles et d'engineering", expliquant que sur "ces segments d'activités ou l'on enregistre une absence des capacités nationales". Les domaines des EPC couvrent notamment des projets de réalisation d'infrastructures, développements des champs gaziers, d'ouvrages industriels et d'installations d'équipements industriels (instrumentation, turbocompresseur, système de refroidissement).

**EPC avec des entités étrangères : 6 milliards de dollars en 2019**

Selon un bilan chiffré sur l'exercice 2019 présenté à l'occasion par les cadres du groupe, Sonatrach a conclu pour un montant avoisinant 735 milliards de dinars équivalent de 6 milliards de dollars de contrats projets en EPC avec des entités étrangères (Europe, USA et Asie), soit 60 % du montant total des contrats signés. Au niveau local, le montant des contrats confiés à des entreprises algériennes dans le domaine des EPC avait atteint les 135 milliards de dinars, représentant seulement 15 % du total des contrats conclus

dans des projets de réalisation d'infrastructures, de réhabilitation des installations et des équipements de production, ainsi que des travaux de forage et de raccordements des puits.

Le montant des marchés des services comprenant, entre autres, la maintenance, la restauration, l'entretien des bases de vie et location de matériel de transport, a atteint quant à lui, les 116 milliards de dinars, représentant 71 % suivi par les contrats de fourniture (62 milliards DA, représentant 42 %).

Parmi les objectifs fixés par le groupe Sonatrach en matière d'intégration des entreprises locales dans la réalisation des projets EPC, est celui d'atteindre un taux de 60 % dans le court terme et de 80 % à long terme.

En "direction des PME et PMI, des instructions ont été adressées aux directeurs généraux des filiales pour accorder 10 % des marchés à cette catégorie d'entreprises", a-t-il également fait savoir, tout en annonçant la "mise en place d'une nouvelle direction au sein du groupe pour accompagner et orienter les startups".

R. N.

**Dr. IKENE epse MAAMES**

Spécialiste en rhumatologie adulte et pédiatrique

Ancienne maître assistante de l'hôpital de Douéra

Rue El Azzouni Med, Douéra (à côté de la mosquée El Atik)

Tél. : 0668 06 75 62/0550 502 424

Adresse e-mail : doctkenerhumatologie@hotmail.com




L'INFO, RIEN QUE L'INFO

**REPUBLIQUE ALGERIENNE  
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BATNA**
**DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS  
NIF : 05714708178**
**DEUXIÈME AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES APRÈS  
UN AVIS D'INFRUCTUOSITÉ N° 17/20**
**UN DEUXIÈME AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES APRÈS  
UN AVIS D'INFRUCTUOSITÉ EST LANCÉ EN VUE DE :**
**OPÉRATION : RÉALISATION ET ÉQUIPEMENT D'UN LYCÉE  
TYPE 600/200R A AZIL ABDELKADER**
**PROJET : RÉALISATION D'UN LYCÉE TYPE 600/200R  
A AZIL ABDELKADER**
**LOT : V.R.D**

Les entreprises qualifiées intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements (DEP), de la wilaya de Batna Sis la nouvelle cité administrative de la Verdure Batna Tel 033 81 38 11. Les soumissionnaires prépareront trois (03) enveloppes, la première enveloppe L1 destinée à dossier de candidature.

La deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre technique, la troisième L3 enveloppe ; destinée à l'offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que le mention « technique » ou « financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° 10/20 l'objet de l'appel d'offres ». **OPÉRATION : RÉALISATION ET ÉQUIPEMENT D'UN LYCÉE TYPE 600/200R A AZIL ABDELKADER**

**PROJET : RÉALISATION D'UN LYCÉE TYPE 600/200R A AZIL ABDELKADER LOT : V.R.D**

L'enveloppe L sous pli cacheté sera adressée à Monsieur le Directeur des Equipements Publics de la wilaya de Batna cité administrative la Verdure Batna.

**LE DOSSIER DE CANDIDATURE :**

- 01- Une copie du certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité
- 02- La déclaration de candidature dûment remplie et signée par le soumissionnaire
- 03- La déclaration de probité dûment remplie et signée par le soumissionnaire
- 04- mise à jour extrait de rôle portant la mention « non inscrit au fichier national des fraudeurs », les mises à jour CNAS
- 05- Statut de l'entreprise
- 06- Copie du Registre de commerce
- 07- Copie du Récépissé de dépôts des comptes sociaux 2018
- 08- Les bilans de l'entreprise pour les 03 dernières années 2016-2017-2018 visés par les services des impôts
- 09- Planning prévisionnel des travaux et délai d'exécution
- 10- L'extrait du casier judiciaire du signataire de la soumission pour la personne physique ou le directeur gérant lorsqu'il s'agit de société
- 11- Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution (dans le domaine des travaux de bâtiment) durant les 05 dernières années et délivré par le maître de l'ouvrage
- 12- Les photocopies des cartes grises + les assurances doivent être obligatoirement fournies pour le matériel roulant, pour le matériel non roulant l'entreprise doit présenter un P.V expert-comptable ou P.V commissaire au compte de l'année en cours
- 13- Liste des moyens humains appuyés par les diplômes + affiliation CNAS au cours des six derniers mois

**CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE**

- 01- Une déclaration à souscrire dûment remplie et signée par la soumissionnaire
- 02- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention « lu et accepté »
- 03- Mémoire technique

**CONTENU DE L'OFFRE FINANCIÈRE**

- 01- La lettre de soumission dûment remplie et signée par la soumissionnaire
- 02- les bordereau des prix unitaires (BPU)
- 03- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

Les soumissionnaires doivent déposer leur offre le **15<sup>ème</sup>** jour à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP. L'ouverture des plis des offres **candidature, techniques et financières** se fera le jour même correspondant la date de dépôt des offres, en séance publique à **10H00** au siège de la DEP cité administrative la Verdure Batna et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister. -Les dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres avant **9H30** au cas où le jour de dépôt des offres coïnciderait avec une journée fériée ou de repos légal, il se fera le premier jour ouvrable qui suit à la même heure. Toute offre parvenue en retard ou non conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération. La durée de validité des offres est fixée à **(90+15)** jours.

MARCHÉ AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

## Des experts s'expriment

*Le marché automobile en Algérie est toujours paralysé, en raison de l'absence de voitures neuves et des prix élevés des voitures d'occasion. Cependant, même si le ministère de l'Industrie a donné le signal de départ de la course des concessionnaires pour représenter, importer et fabriquer les voitures, la stagnation du marché se poursuit. Toutefois, il semble que l'annonce du gel de la décision d'importer des voitures de moins de trois ans va aggraver encore la situation du marché automobile.*



FERHAT AÏT ALI, MINISTRE DE L'INDUSTRIE :

**L'importation de véhicules neufs  
dépendra de la conformité des dossiers**

MARCHÉ AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

## Des experts s'expriment

Le marché automobile en Algérie est toujours paralysé, en raison de l'absence de voitures neuves et des prix élevés des voitures d'occasion. Cependant, même si le ministère de l'Industrie a donné le signal de départ de la course des concessionnaires pour représenter, importer et fabriquer les voitures, la stagnation du marché se poursuit. Toutefois, il semble que l'annonce du gel de la décision d'importer des voitures de moins de trois ans va aggraver encore la situation du marché automobile.

Dans un entretien accordé à un journal arabophone, le président de l'Association des concessionnaires automobiles multimarques (Acam), Youcef Nebbache, a déclaré que les "prix des véhicules devraient connaître une nouvelle hausse significative en Algérie". Il a estimé que "les marchés connaissent déjà une pénurie dans l'offre et que les opérations des achats et ventes des voitures seront rares, ce qui conduira le marché



à une stagnation terrible". Selon l'orateur, les citoyens "refusent de vendre leurs voitures craignant ne pas trouver d'alternative sur le marché d'automobile". D'autre part, le président de l'Acam a fait savoir que "la crise actuelle liée à la pandémie de Covid-19 et les démarches nécessaires pour l'obtention de l'agrément de concessionnaire automobile reporteront la crise du marché automobile jusqu'à l'année prochaine". Cependant, ce qui va aggraver encore la situation, c'est

l'impossibilité de couvrir la demande sur le marché qui a atteint 400.000 voitures. Pour sa part, Mohamed Hamdani, consultant et expert international en études stratégiques, a déclaré "que les décisions du gouvernement sont contradictoires et limitent le développement industriel au secteur automobile, estimant que le marché automobile en Algérie ne verra le jour qu'en 2023. Et ce, en raison de la grave pénurie de voitures neuves au niveau des usines européennes, à

cause de la baisse de production due aux restrictions imposées suite à la pandémie de coronavirus". M. Hamdani a ajouté que le "phénomène des prix élevés des voitures d'occasion est mondial, car les prix ont grimpé à 40 %". Indiquant à cet effet que cette "hausse est due aux plans stratégiques de plusieurs gouvernements pour augmenter les ventes et relancer le dynamisme économique dans les marchés immobilier et automobile".

AVANT-PROJET DE LOI DE FINANCES 2021

## Proposition d'annulation de la taxe "assurance" de 2020

L'avant-projet de la loi de finances (APLF) pour l'année 2021 préconise la "suppression de la taxe annuelle sur les véhicules automobiles et engins roulants lors de la souscription du contrat d'assurance".

L'avant-projet de loi de Finances 2021 propose l'abrogation de l'article 84 de la loi de Finances 2020 instaurant une taxe annuelle sur les véhicules automobiles et engins roulants à l'occasion de la souscription du contrat d'assurance par le propriétaire de véhicule ou de l'engin roulant et qui était de l'ordre de 1.500 DA pour les véhicules de tourisme et 3.000 DA pour les autres véhicules et engins roulants.

Les législateurs expliquent que la mesure est justifiée par "les conséquences de cette taxe sur le chiffre d'affaires des compagnies d'assurance qui a baissé de 3,76



milliards de dinars au cours du premier semestre de 2020, par rapport au premier semestre 2019" estimant que "certains assurés, tendent à réduire volontairement, l'étendue des couvertures souscrites (police d'assurance), en se rabattant sur les garanties les moins onéreuses et que son maintien pourrait non

seulement être nuisible à l'activité de ces compagnies mais aussi engendrer la cessation d'activité pour certaines d'entre elles". Les législateurs relèvent également que cette "tendance baissière du chiffre d'affaires des compagnies d'assurances pourrait d'une part, mettre en péril

tout un secteur d'activité qui est indispensable pour tous les autres secteurs d'activité et ce, en application de l'obligation légale de souscription des polices d'assurances contre tous les risques auxquels pourraient subir les véhicules et d'autre part, réduire le montant des recettes fiscales en matière de TAP, de TVA et d'IBS".

Pour rappel, des représentants des compagnies d'assurance, publiques et privées, avaient appelé à dispenser leurs compagnies du recouvrement de la taxe sur les véhicules proposée dans le projet de loi de finances 2020 (PLF) eu égard à son impact négatif sur les polices d'assurance et par conséquent sur les équilibres financiers de ces entreprises et ce bien avant l'adoption de la loi de finances 2020.

## FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES SPORTS MÉCA Amine Laïbi élu président



Amine Laïbi a été élu président de la Fédération algérienne de sports mécaniques (FASM) pour le reste du mandat olympique en cours (2017-2020), lors de l'Assemblée générale électorale tenue samedi à Alger. Laïbi a recoté 28 voix des 41 membres présents, contre 12 pour sa concurrente, la présidente de la Ligue de Laghouat, Khadidja Benmahrouche.

Le nouveau président de la FASM a assuré qu'il allait œuvrer pour "établir un système de gouvernance collégiale, basé sur la consultation de tous les membres avant la prise de décision, malgré la conjoncture actuelle et le manque de moyens".

"Je mets à la disposition de l'AG ma longue expérience sur le terrain lors des compétitions nationales et internationales", a-t-il ajouté, soulignant qu'il allait "ouvrir les portes à tous les acteurs de la discipline pour développer les sports mécaniques". Laïbi est également revenu sur le volet des jeunes talents, en mettant l'accent sur la formation qui sera la priorité pour préparer la relève.

"Je propose en outre d'organiser une rencontre nationale pour la révision des règlements de la fédération avec la collaboration du ministère de tutelle".

Amine Laïbi, ancien pilote professionnel, a dirigé le club de Dély-Ibrahim (Alger), avant d'occuper, respectivement, les postes de vice-président et président de la Ligue d'Alger de sports mécaniques.

Les membres de l'Assemblée générale de la FASM avaient rejeté les bilans moral et financier de l'année 2019 du désormais ex-président Karim Benhamiche pour "mauvaise gestion et le peu d'activités sportives" organisées lors de son passage à la tête de l'instance.

### Composition du bureau fédéral :

Président : Amine Laïbi  
Membres : Messaoud Salem Tarek, Hadj Mohamed Zegrir, Mohamed Bensouissi, Youcef Rouabeh, Abdelkader Aït Hamouda, Abdelhadi Bekkar, Hamid Aït Ahmed.  
Suppléants : Salah Dada, Hassen Boulatika, Mohamed Khetta.

FERHAT AÏT ALI, MINISTRE DE L'INDUSTRIE :

## L'importation de véhicules neufs dépendra de la conformité des dossiers

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham a rappelé, dimanche à Alger, que la mesure concernant "l'importation de véhicules de moins de trois ans a été gelée mais pas annulée", n'écartant pas la possibilité de relancer l'opération à moyen terme, après la mise en œuvre des différentes réformes financières et économiques.



"Nous n'avons pas annulé la loi, mais nous sommes en train d'étudier la possibilité de relancer l'opération à moyen terme, après mise en œuvre des réformes financières et économiques, susceptibles de permettre au citoyen d'acquérir un véhicule, selon le prix de change officiel et à des prix raisonnables", a indiqué M. Aït Ali qui était l'invité de la Radio nationale.

La décision prise par le ministère implique "le gel de l'article introduit à la loi de finances 2020 seulement, en attendant les résultats des mesures relatives à l'industrie automobile", a indiqué le ministre. Il a ajouté que des "réseaux organisés sont prêts à envoyer de la ferraille pour l'écouler sur le marché algérien".

Quant au marché de véhicules neufs, le ministre a affirmé qu'il "sera ouvert à toutes les

marques", ajoutant que l'importation de véhicules neufs dépend de la conformité des dossiers des opérateurs au nouveau cahier de charges. "Les délais de dépôt des dossiers n'ont pas encore expiré", a-t-il poursuivi. Au sujet de l'investissement dans l'industrie automobile, M. Aït Ali a affirmé que "l'Algérie dispose de toutes les potentialités pour booster l'industrie automobile, tous types confondus, ajoutant que les

industries mécaniques représentaient une priorité pour l'Algérie". Au titre de la nouvelle loi sur l'investissement, l'examen des dossiers des investisseurs se fera dans "la transparence", et davantage de prérogatives seront accordées à l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), a-t-il souligné, précisant que "les avantages et exonérations seront désormais soumis à un barème".

VOITURES ÉLECTRIQUES

## La norvège enregistre un record des ventes en septembre 2020

La sensibilisation mondiale croissante au changement climatique a encouragé un changement dans la réglementation, la technologie et les préférences des consommateurs, incitant les constructeurs automobile à proposer des véhicules électriques, mais ces derniers restent dépendants d'une politique cohérente et durable, tant sur le plan fiscal qu'environnemental. Dans ce sens, la Norvège constitue l'exception la plus notable.

En effet, dans le cadre de sa politique incitative zéro émission, la Norvège entend ne plus autoriser la commercialisation des voitures polluantes à compter de 2025. Elle se donne ainsi les moyens pour y parvenir. Un cadre réglementaire favorable au développement de l'électrification a été mis en place. Les voitures à moteur thermique sont pénalisées par des taxes lourdes, tandis que les modèles électriques sont exonérés d'impôts.

Selon les chiffres rapportés par le Conseil d'information sur le trafic routier (OFV) en Norvège, les véhicules électriques ont atteint 81,6 % des ventes de voitures particulières en septembre 2020, tandis que les véhicules entièrement électriques ont représenté 61,5 % des ventes dans le pays nordique. Par contre, la part de marché des véhicules à moteur ther-



mique s'est effondrée progressivement avec environ 11,1 %.

Par ailleurs, en Allemagne, les ventes de véhicules électriques ont atteint 15,6 %, en septembre 2020, dont 8 % sont entièrement électriques, tandis que les véhicules à moteur thermique ont représenté 71,1 % des ventes. Malgré ces chiffres, les ventes de véhicules électriques ont quadruplé par rapport à l'an dernier à la même période. Pour sa première apparition dans les chiffres,

la Volkswagen ID.3 est le modèle électrique le plus vendu en Norvège au mois de septembre 2020, avec 1.989 exemplaires enregistrés. Derrière elle, la Tesla Model 3, avec 1.116 exemplaires neufs immatriculés, et la Polestar 2, avec 937 exemplaires, en troisième place. La transition énergétique constitue un enjeu de taille pour la Norvège. Le pays scandinave ambitionne d'électrifier complètement son parc automobile d'ici 2025. C'est un exemple à suivre pour de nombreux pays.

AUDI

# Début de la production de l'e-tron GT

*Audi annonce le début de la production de son Gran Turismo électrique, l'e-tron GT, au sein de son usine de Böllinger Höfe.*

**S**ouci du détail, précision maximale et qualité supérieure : la nouvelle Audi e-tron GT reflète la passion avec laquelle Audi développe et construit ses automobiles. Pour la production de la Gran Turismo électrique à l'usine Audi Böllinger Höfe sur le site de Neckarsulm, le constructeur emploie de nouvelles technologies spécifiques. Les finitions, quant à elles, sont le résultat du travail d'ouvriers très habiles. Soucieux de proposer une œuvre d'art dynamique qui "sonne juste", le constructeur a fait appel à des experts, tant sur le plan technique que musical, pour composer un son unique pour l'Audi e-tron GT. Celui qu'elle produit est puissant et futuriste, à l'image des véhicules Audi.

L'Audi e-tron GT est la première Audi tout électrique construite en Allemagne. La Gran Turismo commencera à quitter la chaîne de production de l'usine Audi Böllinger Höfe, sur le site de Neckarsulm, fin 2020. L'usine de production de petite série a été agrandie, mise à niveau et transformée afin d'endosser son nouveau rôle. Le savoir-faire artisanal de l'ancienne installation a été conservé et doublé de processus digitaux et de technologies intelligentes. Pendant les travaux d'agrandissement, les gestionnaires de production ont eu recours à de nouvelles méthodes virtuelles. Pour la première fois, les tests des procédures de travail sur la chaîne de montage et des processus logistiques ont été menés de façon virtuelle, la planification des conteneurs ayant également été réalisée à l'aide de la technologie de la réalité virtuelle (RV). La production de l'Audi e-tron GT a été pensée sans prototype physique, une première chez Audi.

De grandes portions de la carrosserie de la Gran Turismo tout électrique sont fabriquées en aluminium et en acier à ultra haute résistance. Pour produire ces matières dans les quantités prévues, un atelier tirant parti du savoir-faire de ses employés et de tout le potentiel des technologies de production automatisées a été mis sur



un pied. Il se compose d'une chaîne d'assemblage innovante sur laquelle chaque carrosserie passe deux fois. Celle-ci est construite autour d'une plateforme bidirectionnelle composée de dix robots utilisés pour fixer les panneaux latéraux intérieurs et extérieurs. Toutes les étapes de fabrication nécessaires à l'assemblage des panneaux latéraux se font sur une architecture unique, rendant la production de l'Audi e-tron GT possible sur l'espace au sol existant.

La procédure de mesure en ligne des carrosseries a également été repensée, garantissant une précision accrue et permettant de réagir très rapidement aux petits écarts. C'est à la fin de la chaîne de montage qu'entre en jeu l'expertise technique d'ouvriers chevronnés, chargés d'assembler les pièces rapportées et de vérifier les finitions de la carrosserie dans son ensemble. Le design expressif de l'Audi e-tron GT pose des contraintes inhabituelles quant à la qualité de la production : la paroi latérale, par exemple, présente une profondeur de formage particulièrement importante (35 centimètres) entre le point le plus élevé et le point le plus bas.

La chaîne d'assemblage étendue inclut désormais 36 cycles, contre 16 auparavant. Elle accueille aussi bien l'Audi e-tron GT que l'Audi R8, deux véhicules complètement différents sur le plan technique, une première au sein du Groupe Volkswagen. Les deux modèles sont déplacés à l'aide des mêmes véhicules de transport autonomes et d'un système à monorail électrique. À l'un des postes de la chaîne, humains et robots travaillent côte à côte. Une imprimante en 3D est également à disposition pour produire des accessoires de montage spéciaux, à la demande des employés. Une fois terminée, chaque voiture est testée sur

40 kilomètres de voie publique, aussi bien en ville que sur l'autoroute.

"Avec l'intégration de l'Audi R8 et de l'Audi e-tron GT, l'usine de Böllinger Höfe allie savoir-faire et technologie de production intelligente", résume le directeur de la production, Wolfgang Schanz. "Je suis particulièrement fier de la passion et de l'esprit de notre équipe."

## Le "e-sound" de l'Audi e-tron GT

Que ce soit sur le plan de la qualité, du design ou des caractéristiques techniques, l'Audi e-tron GT incarne toute la passion du constructeur d'Ingolstadt. Et le son de la Gran Turismo tout électrique ne fait pas exception. Les ingénieurs Rudolf Halbmeir et Stephan Gsell ont imaginé et conçu un son électronique progressif : sur ordinateur, dans le laboratoire du son du constructeur, dans la voiture en mouvement, et grâce à une étude menée auprès de clients.

Comme toute voiture électrique, l'Audi e-tron GT est également équipée du système d'alerte acoustique du véhicule (AVAS), intégré à un spectre acoustique étendu. Un haut-parleur installé à l'avant du véhicule émet le son AVAS. Pour les clients ayant commandé le pack sonore en option, un deuxième grand haut-parleur est ajouté à l'arrière. En parallèle, deux haut-parleurs à l'intérieur créent une expérience sonore riche en émotions. Deux unités de contrôle remixent le son de l'Audi e-tron GT en fonction de variables, telles que la vitesse ou la position de l'accélérateur. Le système Audi drive select permet au conducteur de décider de l'intensité de l'expérience sonore.

## Faits et chiffres

- Production de l'Audi e-tron GT à

l'usine Audi Böllinger Höfe, ouverte en 2014 sur le site de Neckarsulm ; agrandissement et transformation en 2019 ; nouvelles méthodes de planification virtuelle

- Wolfgang Schanz, directeur de la production : "Ici, nous mettons à l'honneur le savoir-faire artisanal et une technologie de production intelligente"
- L'atelier de production de l'Audi e-tron GT est automatisé à 85 % environ et compte 10 stations avec un total de 34 robots

- La gestion de l'espace est optimisée avec une chaîne d'assemblage sur laquelle chaque carrosserie passe deux fois ; la plateforme bidirectionnelle assure plusieurs étapes de la fabrication sur un espace au sol limité

- La procédure de mesure en ligne sans corrélation est une nouvelle technologie de très haute précision, permettant une déviation maximale de seulement +/- 0,20 millimètre

- La chaîne d'assemblage commune de l'Audi e-tron GT et de l'Audi R8 est unique au sein du Groupe Volkswagen, et ce en dépit de leur différence de conception technologique

- Différentes technologies de transport sur la chaîne d'assemblage : 20 véhicules de transport autonomes, un nouveau rail de transport électrique, une station de transfert autonome

- Coopération entre humains et robots pour le montage des fenêtres avant et arrière

- Accessoires de montage spéciaux produits à l'aide de l'imprimante 3D sur la base de suggestions des employés

## "e-sound"

- Développement du "e-sound" de l'Audi e-tron GT, alliant créativité musicale et compétence technique ; conception sur ordinateur, dans le laboratoire du son d'Audi et à bord du véhicule

- 32 éléments sonores distinctifs ; pondérés et modulés en fonction des données de gestion de la conduite

- Pack sonore en option : deux unités de contrôle dans le coffre, deux haut-parleurs extérieurs sur la voiture et deux haut-parleurs intérieurs dans les portières arrière

- Les caractéristiques sonores ont plusieurs niveaux et peuvent être ajustées à l'aide du système Audi drive select.

BMW

## 128ti ou la compacte Gti nommée ti

BMW vient d'annoncer la 128ti, qui est basée sur la M135i mais dans un format légèrement plus sage, de quoi attaquer la Golf Gti directement sur son terrain. Si la M135i constitue le summum de la gamme Serie 1 chez BMW, le constructeur bavarois n'oublie pas de placer un modèle à tendance sportive juste en dessous, histoire d'affronter la concurrence à

toutes les échelles et viser directement une certaine Golf Gti. La 128ti gagne 80kg par rapport à la M135i en se débarrassant de son système de 4 roues motrices "xDrive", il s'agit désormais d'une traction, forte de 265Ch et 400Nm avec le moteur 2,0L 4 cylindres suralimenté, qui affiche 306Ch et 450Nm sur la M135i. Pour parfaire le côté sportif et limiter la perte de motri-

cié liée à l'abandon de l'xDrive, BMW a doté sa 128ti d'un différentiel mécanique à glissement limité de type Torsen. Cette 128ti remet pour l'occasion au goût du jour l'appellation - ti - chez BMW, qui a toujours été synonyme de voitures sportives, à peine plus sages que les versions - Motorsport -. Naturellement, si nous ne prenons pas en compte la période

ou la branche - M - n'existait pas encore.

La Volkswagen Golf Gti est clairement en ligne de mire, spécialement en boîte DSG puisque la bavaroise ne disposera pas de boîte de vitesse manuelle. BMW anticipe même les éventuelles versions plus puissantes de la Golf, qui se contente pour le moment d'un maximum de 245Ch et 370Nm.

SOUK-AHRAS, CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

# De nouveaux équipements pour l'unité de l'Algérienne des eaux



**Les efforts des responsables de l'Algérienne des eaux convergent tous vers la nécessité de répondre rapidement et efficacement aux besoins des clients afin de leur fournir un service public de qualité...**

PAR BOUZIANE MEHDI

L'unité de Souk-Ahras de l'Algérienne des eaux s'est dotée de plusieurs équipements pour le contrôle de la qualité de l'eau, a appris l'APS auprès de son directeur Ibrahim Khezani qui a fait savoir que "ces équipements font partie d'un lot qu'avait acquis la direction générale

de l'Algérienne des eaux au profit des laboratoires de ses unités de production et distribution de l'eau potable à travers le territoire national".

Selon l'APS, le même responsable a, par ailleurs, révélé que des "sessions de formation à destination des cadres de cet établissement seront prochainement organisées afin d'assurer une utilisation optimale de ces équipements et de veiller au respect des exigences de qualité pour l'eau distribuée au citoyen". M. Khezani a par ailleurs affirmé que les "efforts de tous les responsables de l'Algérienne des eaux convergent vers la nécessité de répondre rapidement et efficacement aux besoins des clients et de leur fournir un service public de qualité", avant de mettre en avant à ce propos "l'importance du recouvrement des

créances dans l'amélioration de la qualité des prestations délivrées". Quant à la chargée de communication de l'Algérienne des eaux de Souk-Ahras, Nabila Lamouchi, elle a expliqué que "le laboratoire d'analyses de cette unité est dirigé par neuf cadres universitaires spécialement formés dans ce domaine et qui sont répartis à travers trois annexes implantées au chef-lieu de wilaya et dans les communes de Sedrata et Taoura". La même chargée de communication a déclaré qu'ainsi pour s'assurer de la qualité de l'eau potable, des "échantillons sont quotidiennement prélevés de 37 puits profonds et 100 réservoirs d'eau mais aussi à partir du robinet pour atteindre 17 analyses effectuées par jour".

B. M.

CONSTANTINE, ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

## Plus de 50 % enregistrés dans des virages dangereux

Plus de 50 % des accidents de la circulation survenus depuis le début de l'année en cours dans la wilaya de Constantine se sont produits dans des virages dangereux, a indiqué le chargé de communication auprès de la sûreté de la wilaya.

"Sur un total de 215 accidents de la circulation enregistrés entre janvier et août derniers, 114 accidents de la route ont eu lieu dans des virages dangereux", a expliqué le lieutenant, Billel Benkhelifa, en marge d'une campagne de sensibilisation organisée par ce corps constitué en collaboration avec la direction de la Protection civile ainsi que l'association El-Ouifak, représentante des auto-écoles de la wilaya de Constantine.

Outre le caractère dangereux des virages, ces drames de la route, recensés notamment sur les routes nationales traversant le chef-lieu, ont été

causées principalement par "l'excès de vitesse, le dépassement dangereux et le mauvais état des véhicules", a souligné la même source.

Les usagers de la route ont été sensibilisés à la nécessaire application stricte du code de la route au niveau des zones et virages dangereux considérés comme les points noirs du trafic routier au cours de cette sortie sur le terrain, effectuée sur les axes routiers de la RN 5, notamment sur les tronçons reliant les cités de Zouaghi-Slimane à Kouhil-Lakhdar et la localité d'Aïn el-Bey à la cité Boussouf, où plusieurs accidents de la route ont été signalés. "En sus du respect du code de la route, le contrôle technique périodique des véhicules et l'authenticité des pièces de rechange peuvent éviter de nombreux accidents mortels", a indiqué à l'APS, Moulaf Issac, représentant de l'association El-Ouifak,

mettant l'accent sur "ce phénomène qui prend de plus en plus de l'ampleur et l'importance de sensibiliser les usagers de la route".

De leur côté, certains usagers de la route sensibilisés ont appelé à la "multiplication des panneaux publicitaires avertissant les usagers de la route de ces points noirs, la rénovation des plaques de signalisation et la restauration des routes dégradées pour réduire les accidents de la circulation".

Dans la wilaya de Constantine, 17 personnes ont perdu la vie et 295 autres ont été blessées dans les 215 accidents de la route enregistrés depuis le début de l'année en cours, selon les statistiques présentées lors de cette journée par les services de la police.

APS

ORAN

## Insertion socioprofessionnelle d'ex-toxicomanes

L'association de lutte contre la toxicomanie ALT, implantée à Oran, a récemment créé une entreprise de livraison, avec quatre postes d'emploi dans un premier temps, pour l'insertion socioprofessionnelle d'usagers de drogues en voie de désintoxication.

L'association a acquis quatre motos grâce au don d'un bienfaiteur et a pu créer une sorte d'entreprise de livraison, avec, en guise de lancement, quatre postes d'emploi au profit d'usagers de drogues en cours de désintoxication et d'insertion. La lutte contre la toxicomanie implique l'insertion socioprofessionnelle de ses victimes.

La toxicomanie est souvent le résultat de problèmes familiaux, que vient aggraver la précarité sociale et économique. Ainsi, pour réussir à sauver un usager de drogue des griffes de l'addiction, un emploi, qui lui offre à la fois une autonomie financière et un objectif dans sa vie, est un excellent allié.

Les initiateurs de ce projet espèrent agrandir l'entreprise et créer plus de postes d'emploi pour pouvoir accompagner un plus grand nombre de personnes victimes d'addiction.

Le président de l'association ALT, étant lui-même un ancien usager de drogue, a réussi à dépasser son addiction, il est aujourd'hui un exemple et source d'inspiration pour beaucoup de ses semblables. Il continue à tracer son chemin, en tant que coach personnel et professionnel.

"Nous avons réussi à accompagner des personnes qui étaient détruites par l'usage des drogues, et qui sont aujourd'hui des personnes ordinaires, avec un travail, une famille et une vie de société, ce qu'il y a de plus normal", a-t-il affirmé, confiant.

OUARGLA

## Campagne labours-semailles 2020-2021

Une surface de plus de 3.114 hectares sera emblavée dans la wilaya d'Ouargla, au titre de la campagne labours-semailles de la saison 2020-2021, commencée au début de ce mois d'octobre, a indiqué la direction locale des services agricoles.

Cette superficie sera dédiée à l'ensemencement en blé dur (2413 hectares), blé tendre (345 hectares), orge (306 hectares) et avoine (50 hectares).

En vue d'assurer une bonne saison agricole, la Coopérative des céréales et légumes secs a mis à la disposition des céréaliculteurs plus de 813 tonnes d'engrais et fertilisants. La superficie emblavée est concentrée notamment dans les daïras de Hassi-Messaoud, Sidi-Khouiled, El-Hedjira, N'goussa, Ouargla et Touggourt. La céréaliculture est menée dans la wilaya d'Ouargla avec une irrigation sous pivot, avec 120 appareils d'irrigation du type, mobilisés par plus de 60 agriculteurs.

APS

LÉGISLATION INHÉRENTE À L'EAU

# Vers son extrapolation à la nouvelle situation

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a annoncé la révision de la loi 05-12 relative à l'eau pour s'adapter aux évolutions survenues dans le domaine économique et agricole ainsi qu'aux changements climatiques et environnementaux.

PAR RIAD EL HADI

L'important consiste à offrir une eau potable de qualité et lutter implacablement contre toute forme de gaspillage et fuites dans les villes et les villages. Il s'agit également d'analyser la situation hydraulique en conformité avec les transformations climatiques et les utilisations dans les opérations d'irrigation de l'agriculture.

"La révision de la loi 05-12 est désormais une nécessité absolue pour l'adapter à la situation actuelle, avec les moyens disponibles", a déclaré le ministre dans une allocution à l'ouverture d'une Journée d'étude sur "La réforme institutionnelle et organisationnelle du secteur des ressources en eau".

La révision de la loi relative à l'eau intervient pour la prise en charge de certains problèmes et vides qui ont découlé de sa mise en œuvre, a-t-il expliqué, ajoutant que des mesures prospectives seront introduites dans cette loi pour la préservation de cette ressource vitale.

Le nouveau projet de loi relatif à l'eau comprend 205 articles, dont 36 nouveaux articles, 67 articles partiellement amendés et 102 autres restés inchangés, selon un exposé présenté



par un cadre du secteur lors de cette rencontre.

Cette rencontre vise essentiellement à trouver les meilleurs mécanismes et méthodes pour améliorer la politique de l'eau, préserver cette ressource et rationaliser les dépenses publiques, ajoute le ministre.

"Cette réforme vise, entre autres, à alléger les charges administratives, à développer ce secteur sensible et à actualiser une série de lois et de textes y afférents", souligne le premier responsable du secteur.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part des cadres du secteur, des experts et des spécialistes du domaine, devrait être sanctionnée par des recommandations importantes pour la prise en charge des changements climatiques et de leurs effets en vue de garantir cette ressource vitale aux générations futures et prendre en charge le legs culturel et civilisationnel du patrimoine matériel et immatériel en matière d'irriga-

tion.

La refonte institutionnelle et réglementaire du secteur des Ressources en eau vise également à "associer, de manière efficace, la société civile" à la gestion participative, dans l'objectif de préserver cette ressource, ainsi qu'à revoir la valeur économique de l'eau dans diverses utilisations, industrielle et tertiaire", a-t-il poursuivi.

La "valorisation des eaux non conventionnelles, particulièrement la réutilisation des eaux épurées dans le domaine agricole et industriel, ainsi que la réactivation de la police des eaux en réexaminant sa composition et son organisation font partie des priorités de cette réforme", a-t-il ajouté.

Pour ce qui est de la restructuration de l'organisation de l'administration centrale du secteur, le ministre dira que cette "démarche permettra d'encourager les jeunes compétences, leur insertion et leur promotion pour

porter le flambeau du développement du secteur, en accord avec le développement durable et la bonne gouvernance". Ce changement s'inscrit en droite ligne avec les actions visant à remédier aux insuffisances et dysfonctionnements, notamment la réduction des charges des entreprises.

C'est dans ce cadre qu'est intervenu le projet de fusion des deux établissements sous la tutelle, à savoir l'Algérienne des eaux et l'Office national de l'assainissement en une seule société, et ce en vue d'améliorer leur efficacité.

Par ailleurs, le ministre a mis en exergue la teneur de la nouvelle Constitution qui stipule explicitement et pour la 1<sup>re</sup> fois à travers deux articles, à savoir l'article 21 qui énonce "l'engagement de l'Etat à veiller à l'utilisation rationnelle des eaux, des énergies non-fossiles et autres ressources naturelles", et l'article 63 qui prescrit "le rôle de l'Etat dans l'approvisionnement du citoyen en eau potable, tout en préservant cette ressource au profit des générations futures".

R. E.

DILAPIDATION DES TERRES AGRICOLES

## Libérer l'Algérie de la dépendance économique

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui, a soutenu que le nouveau projet d'amendement constitutionnel "va mettre un terme à la dilapidation des terres agricoles, et libérer l'Algérie de la dépendance économique". Alioui, qui a animé un meeting à la maison de jeunes du centre-ville, dans le cadre de la campagne référendaire sur le projet d'amendement constitutionnel, du 1<sup>er</sup> novembre prochain, a assuré que la nouvelle Constitution "va libérer l'Algérie de la dépendance, en insufflant une véritable relance du secteur agricole, qui est la locomotive de l'économie nationale".

Il a cité en exemple le paysan algérien qui a prouvé "sa force et son existence lors de la crise du nouveau coronavirus, en permettant à l'Algérie de

consacrer sa sécurité alimentaire en toute autonomie", en relevant que "le projet d'amendement constitutionnel mettra un terme à la dilapidation des terres agricoles, spoliées par le passé par des bandes de l'argent sale et l'exploitation des agriculteurs par de faux investisseurs". Les wilayas de Tipasa, Boumerdès, Oran et d'autres régions du pays sont des "exemples vivants de la spoliation des terres agricoles dans le passé", a-t-il ajouté, en déplorant à l'occasion des "dépassements exercés sur des agriculteurs, qui ont été dépouillés de leurs terres en toute illégalité". "Le nouvel amendement constitutionnel protège les terres agricoles de la rapine, ainsi que les différents programmes de soutien agricole", a poursuivi Mohamed Alioui, estimant qu'il s'agit d'une "ferme conviction" du président de la

République, Abdelmadjid Tebboune, pour qui "la protection des terres agricoles et du paysan est une ligne rouge", a-t-il observé.

Alioui a assuré, en outre, que "l'amendement constitutionnel permettra de lutter contre la bureaucratie dans le secteur agricole".

Le secrétaire général de l'UNPA a clos son discours en assurant que l'Algérie a "dépassé une étape difficile et sensible, grâce à la sagesse des dirigeants de l'Armée nationale populaire. Une étape couronnée par l'élection présidentielle transparente du 12 décembre dernier, qui a amorcé les contours de la nouvelle Algérie, dans le cadre des principes de la Proclamation du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, consacrant l'égalité des droits et des devoirs pour tous".

R. E.

TRANSPORT AÉRIEN

## Malaysia Airlines au bord de la faillite

Malaysia Airlines "devra cesser ses activités si ses créanciers n'approuvent pas le nouveau plan de restructuration", a déclaré son directeur général dans une interview. Un groupe de créanciers a rejeté le plan de la compagnie, qui a indiqué vendredi qu'elle risquait ainsi de "ne plus pouvoir honorer ses échéances de remboursement de sa dette". Le directeur général de Malaysia Airlines, Izham Ismail, a déclaré que le groupe n'aurait "pas d'autre choix que de fermer", en cas de rejet du plan. "Certains créanciers l'ont déjà accepté. D'autres résistent encore et un autre groupe est encore à 50/50", a-t-il souligné dans une interview accordée à l'hebdomadaire *The Edge*.

Ce plan prévoit une restructuration du bilan de la compagnie sur cinq ans et son retour à l'équilibre en 2023. Il repose sur une hypothèse de retour au deuxième ou au troisième trimestre 2022 au niveau du trafic aérien domestique et dans l'Asie du Sud-Est de 2019.

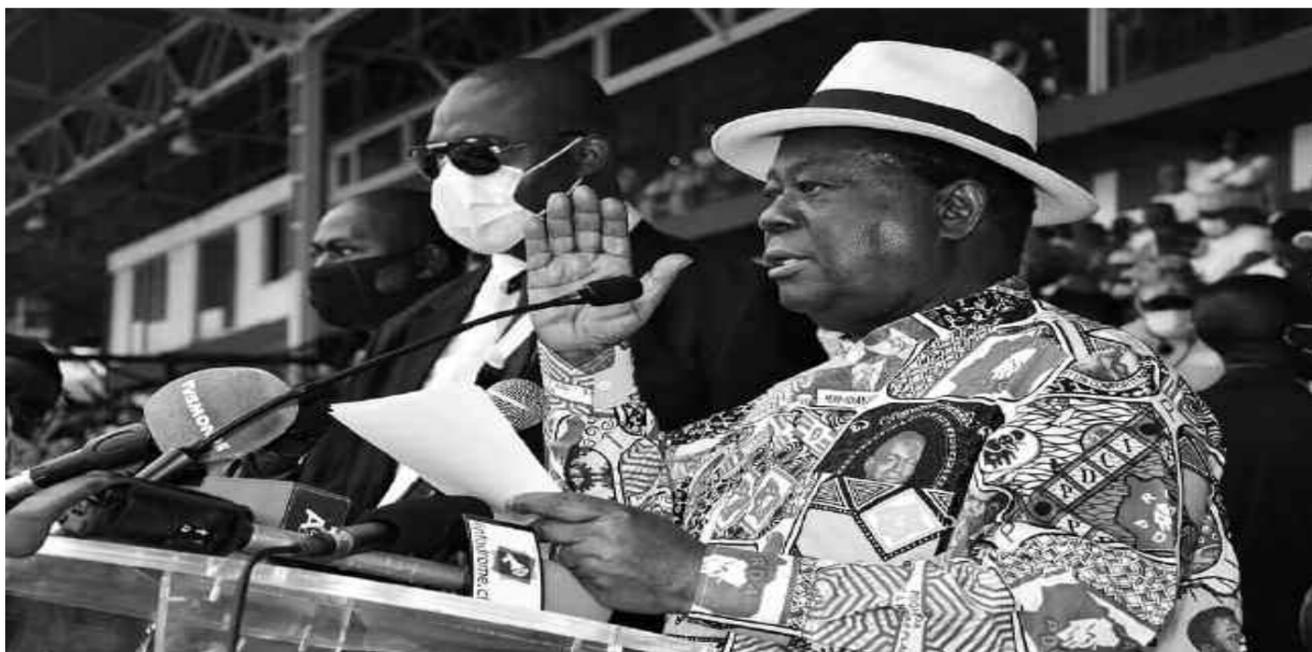
Il passe également par une injection d'argent frais par son actionnaire principal, le fonds public Khazanah Nasional, afin de soutenir l'activité de la compagnie au cours des 18 prochains mois.

R. E.

CÔTE D'IVOIRE

# Henri Konan Bédié en appelle à l'Onu

*Des milliers de militants et sympathisants de l'opposition se sont réunis ce samedi 10 octobre au stade Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan pour un grand meeting contre la candidature d'Alassane Ouattara à un 3e mandat et pour une réforme de l'environnement électoral avant la présidentielle du 31 octobre.*



Henri Konan Bédié a une nouvelle fois dénoncé le "viol de la Constitution", accusant notamment Alassane Ouattara de "haute trahison" et le Conseil constitutionnel de "parjure. La dictature du RHDP sera vaincue", a lancé l'ancien président ivoirien, qui en appelle à l'Onu : "Je demande ici solennellement au secrétaire général de l'Onu Antonio Guterres de se saisir du dossier ivoirien pour la mise en place d'un organe électoral véritablement indépendant et crédible avant l'élection présidentielle prévue le 31 octobre". Une précision sur l'objectif a été faite par Pascal Affi N'Guessan. "Le mot d'ordre de désobéissance civile vise à obtenir la transition politique pour la renaissance de la Côte d'Ivoire", a déclaré le candidat FPI. Tous les fils de ce pays vont s'asseoir autour de la même table pour panser les blessures de ces 30 ans d'affrontements, de conflits, de meurtrissures, de violences...

Pas moins de 17 orateurs de l'opposition se sont succédé au pupitre pour dire leur refus de la candidature d'Alassane Ouattara à un troisième mandat. Parmi eux l'ancien président

de l'Assemblée nationale Mamadou Koulibaly du Lider. "Du fond de ce stade que vos voix puissent monter au firmament et rejoindre Alassane Ouattara là où il est pour qu'il entende qu'un peuple uni jamais ne sera vaincu." A l'issue de ce meeting les organisateurs ont accusé leurs adversaires d'avoir saboté ce qui devait être un rendez-vous crucial pour l'opposition, d'abord en entravant la venue des militants, en bloquant des cars, notamment à Aboisso dans le sud-est du pays. Et en bouclant le quartier du Plateau forçant les sympathisants à marcher des kilomètres jusqu'au stade.

Plusieurs témoignages font état aussi d'attaque ou du caillassage de bus transportant des militants de l'opposition. Ce témoin était dans l'un des cars attaqué à Yopougon par des délinquants souvent qualifiés ici de "microbes. Ils ont lancé des couteaux,

des cailloux, des machettes. Ça a cassé toutes les vitres et ça a même blessé des passagers à l'intérieur. Nous avons dit au car d'accélérer..."

La sono a fait des siennes également lors des dernières interventions des leaders de l'opposition rendant quasi inaudibles plusieurs discours de hautes personnalités de l'opposition. Pour l'organisation comme pour cette militante PDCI, le régime a saboté ces discours à l'aide de brouilleurs. "Ils ont tout fait pour que les meilleurs discours ne soient pas entendus. Non seulement ils ont empêché des gens de venir, ils les ont agressés, ils ont raconté n'importe quoi, des histoires pour tout saboter, parce qu'ils ont peur. Ils utilisent les forces de l'ordre pour nous intimider. C'est de l'abus, c'est n'importe quoi."

Autre incident, le passage à tabac par la foule d'un jeune homme pris avec des armes blanches sur lui. Alors qu'il

avait perdu connaissance il a été évacué in extremis par la sécurité.

La désobéissance civile il s'agit de dire qu'au bout d'un moment, Alassane Ouattara n'est plus crédible, n'est plus légitime et à partir de là, des actions vont être entreprises. Ce n'est pas le fait de faire des manifestations, mais il s'agit de dire qu'Alassane Ouattara nous ne le reconnaissons plus comme président de la Côte

## RDC La situation sécuritaire au Kongo Central préoccupe le gouvernement

Le gouvernement national se dit préoccupé par la situation sécuritaire dans la province du Kongo Central. Le chef de l'État a instruit le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et celui de la Défense pour résoudre ce problème.

Le Conseil des ministres s'est penché sur le rapport du gouverneur du Kongo Central. Selon ce rapport, l'insuffisance d'effectifs de personnels et d'éléments de la police ainsi que l'absence d'encadrement adéquat des recrues en formation militaire au centre de Kitona sont à la base de cette situation d'insécurité qui sévit particulièrement dans la ville côtière de Moanda. La plupart des victimes sont des femmes, constatent des responsables de la société civile. Pour l'activiste Gelson Sisi Vimbi, plusieurs indices retrouvés sur les lieux des crimes mettent en cause des militaires. À deux reprises récemment, un couvre-chef d'homme en uniforme a été retrouvé près du corps sans vie d'une femme. La société civile a demandé plusieurs fois aux autorités militaires d'interdire aux militaires de rôder aux abords des champs où travaillent les femmes. Pour le seul mois d'août, plus de dix cas de cambriolage et de vol à main armée ont aussi été dénoncés par la même société civile. L'année dernière, les habitants avaient réclamé la démission de l'administrateur du territoire après l'assassinat de Ghétou, un boulanger. La situation sécuritaire est préoccupante à Moanda depuis de longues années. En 2015, une vague d'assassinats avait été enregistrée dans la ville.

Agences

HAUT-KARABAKH

## Erevan impute à la Turquie la coordination de frappes de drones

Un jour après que Bakou et Erevan se sont mis d'accord sur un cessez-le-feu dans la République autoproclamée du Haut-Karabakh, l'Arménie a accusé la Turquie et Israël d'envoyer des drones à son rival sous couvert de cargaison humanitaire. Erevan impute également à Ankara la coordination de frappes de drones contre les civils dans le Haut-Karabakh.

Le ministère arménien de la Défense a fait ce 11 octobre une déclaration accusant la Turquie et Israël d'envoyer des drones d'attaque en Azerbaïdjan.

"Israël et la Turquie envoient des drones en Azerbaïdjan sous couvert de cargaison humanitaire", a écrit le représentant de la Défense arménienne Artsrun Hovhannisyán sur sa page Facebook.

En outre, selon lui, les postes de commandement de l'armée de l'air turque

coordonnent les frappes de drones contre les civils et les infrastructures civiles dans le Haut-Karabakh.

"Les postes de commandement de l'armée de l'air turque contrôlent les drones turcs, qui opèrent au sein de l'armée de l'air azerbaïdjanaise. Des drones accompagnés de six F-16 attaquent des civils et les infrastructures de l'Artsakh [nom utilisé par les Arméniens pour le Haut-Karabakh, ndlr.], a-t-il écrit sur sa page Facebook. Le gouvernement arménien a déclaré à plusieurs reprises que la Turquie était directement impliquée dans les opérations militaires dans le Haut-Karabakh. Erevan a également informé ses partenaires internationaux que des terroristes du Proche-Orient appartenant à des groupes paramilitaires contrôlés par la Turquie participaient aux hostilités dans les zones de conflit de la république autoprocla-

mée. L'Arménie a rappelé son ambassadeur en Israël, jeudi 1<sup>er</sup> octobre, pour protester contre des ventes d'armes israéliennes à son rival azerbaïdjanais, en pleine crise militaire au Haut-Karabakh. Une décision déplorée par la diplomatie israélienne.

Depuis le 27 septembre, le Haut-Karabakh est le théâtre de nouveaux affrontements entre les armées arménienne et azerbaïdjanaise. Les pays se sont mutuellement accusés d'avoir lancé des attaques. La loi martiale a été décrétée en Arménie et dans plusieurs régions de l'Azerbaïdjan.

La France, la Russie et les USA ont mis en garde l'Azerbaïdjan et l'Arménie contre le risque d'une internationalisation du conflit et ont appelé les parties belligérantes à la retenue. La Turquie a en revanche promis son assistance à l'Azerbaïdjan.

Agences

FOOTBALL, MATCH AMICAL ALGÉRIE-MEXIQUE

# Les Verts pour maintenir leur dynamique

Après sa belle victoire contre le Nigeria, la sélection algérienne de football va se mesurer ce soir à 20h au Mexique, avec comme mot d'ordre maintenir sa dynamique de 19 matchs sans la moindre défaite.

PAR MOURAD SALHI

Les Verts, qui ont réussi leur retour à la compétition en s'imposant devant leurs homologues nigériens, veulent confirmer aujourd'hui face au Mexique, dans un autre test révélateur. Les hommes de Djamel Belmadi retrouvent aux Pays-Bas l'une des équipes invincibles depuis un certain temps.

Un duel important pour les deux entraîneurs, Djamel Belmadi côté algérien et Gerardo Martino côté mexicain. Belmadi avait déjà expliqué son choix d'affronter le Nigeria et le Mexique en amical par la "qualité" de ces deux adversaires, dont le "caractère" lui permettra de progresser sur les différents aspects.

"L'idée est de trouver de la difficulté et d'avoir des adversaires qui vont nous causer des problèmes. Le fait d'avoir des soucis nous pousse à les résoudre et ça aide à progresser. J'estime que la progression d'une équipe passe par ce genre de confrontations pour voir comment elle réagit.



C'est quelque chose que je partage à fond et c'est mon expérience qui me fait dire ça. On cherche toujours des adversaires de qualité, avec tout le respect qu'on doit aux autres équipes. On espère que ce sera une grande opposition et qu'on sera à la hauteur", a indiqué Belmadi. Parlant de cet adversaire qu'est le Mexique, Belmadi juge que "c'est une équipe forte qui arrive en pleine confiance. Les joueurs sont déterminés avec des assurances par rapport à leur type de jeu et leurs résultats. J'aime bien ces équipes latino-américaines et centrales car elles ont un fort potentiel. C'est une équipe qui carbure à plein régime et qui a beaucoup de joueurs évoluant dans le championnat MLS et en Europe".

Pour l'entraîneur argentin, "vaincre les Verts s'avère être un projet qui tient à cœur", a-t-il avoué. Et d'ajouter : "L'Algérie constitue un beau défi

pour savoir où nous en sommes après tant d'arrêt. J'ose dire que l'Algérie sera un adversaire plus compliqué que les Pays-Bas."

Côté effectif, Hirving Lozano, l'ailier gauche mexicain, ne peut toujours pas rejoindre sa sélection à cause du coronavirus. Ce joueur se trouve encore en quarantaine en Italie avec le club de Naples.

La confrontation entre le Mexique et l'Algérie sera la 2<sup>e</sup> dans l'histoire des deux sélections, après celle de 1985 dans le cadre d'un tournoi quadrangulaire préparatif à la Coupe du monde-1986. Les Aztèques l'avaient alors emporté 2-0 à Mexico.

Ce rendez-vous sera arbitré par un trio néerlandais. Il s'agit de Bas Nijhuis, arbitre principal, qui sera assisté par Johan Balder et Joost Van Zuilen, alors que le quatrième arbitre est Edwin Van De Graaf.

M. S.

CAN-2021 3<sup>e</sup> JOURNÉE DU GROUPE H

## Algérie-Zimbabwe, la date connue

al'Algérie affrontera le Zimbabwe le 12 novembre au stade du 5-Juillet à 20h30 pour le compte de la 3<sup>e</sup> journée du groupe H des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2021 (Can-2021), a indiqué la Fédération algérienne de football (Faf).

Quant au match de la 4<sup>e</sup> journée entre les deux équipes, il aura lieu à Harare,

au National Sports Stadium, le lundi 16 octobre, selon la Faf qui cite la Confédération africaine de football (Caf). Le coup d'envoi de la rencontre devrait être donné à 15h GMT, indique la même source qui attend, toutefois, la "confirmation" de l'horaire.

Les deux rencontres se dérouleront sans la présence du public en raison de

la pandémie sanitaire qui a déjà obligé la Caf à reporter la Can-2021 à 2022 au Cameroun. A l'issue de la 2<sup>e</sup> journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1<sup>re</sup> place avec 6 points devant, respectivement, le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point.

TENNIS DE TABLE

## Fin de la saison sportive 2019-2020

La Fédération algérienne de tennis de table (FATT) a décidé de mettre fin à la saison sportive 2019-2020, toutes catégories confondues, a annoncé dimanche l'instance fédérale sur sa page Facebook.

Cette décision a été prise samedi lors de la réunion du bureau fédéral qui a désigné à cette occasion les clubs champions d'Algérie, prenant en considération le total des points par équipes

des divisions 1 et 2 à l'issue des matchs de la deuxième phase.

A cet effet, le club d'AJK Khroub a été désigné champion d'Algérie de la saison 2019-2020 chez les garçons, devant le RC Arbaa et le CSA Ataffe, alors que l'AC Boudouaou a été sacré chez les filles, devant le FSRU Bouzaréah et l'ASFATT Arbaa.

Les clubs de FSRU Bouzaréah et de l'AJK

Khroub ont été promus en division 1 chez les garçons ainsi que l'IC Réghaïa et le CASA Mohamadia chez les filles.

Le bureau fédéral a également décidé de faire jouer la saison sportive 2020-2021 avec 10 équipes en division 1, 4 seront rétrogradées la saison prochaine après consultation des membres de l'assemblée générale.

Cette réunion a vu la désignation de Toufik Ailam

comme 1<sup>er</sup> vice-président et Betine Senouci en qualité de 2<sup>e</sup> vice-président de la FATT. Kamel Zitouni a été désigné comme représentant de l'instance fédérale au sein de la commission d'organisations des JM-2022 d'Oran, alors que Atba Ahmed a été installé à la tête de la commission d'arbitrage.

APS

## Ferhat quitte le stage et retourne en France

Après avoir déclaré forfait pour les deux rencontres amicales des Verts face au Nigeria et au Mexique, l'ailier du Nîmes Olympique, Zinedine Ferhat, a quitté le stage de l'EN afin de regagner la France.

L'ancien joueur de l'USM Alger a quitté le stage de l'EN à l'issue du match amical des Verts face aux Super Eagles, et n'a pas été du vol avec ses coéquipiers pour les Pays-Bas en vue de la prochaine rencontre face au Mexique. Touché au niveau des adducteurs, Ferhat est retourné à Nîmes afin de faire soigner sa blessure et préparer son retour sur les terrains dans les semaines à venir.

Selon nos informations, la durée d'indisponibilité du numéro 10 des Crocodiles nîmois hors des terrains de Ligue 1 Uber Eats serait de 3 à 5 semaines.

MERCATO

## Feghouli sur le départ

Actuellement en regroupement avec l'équipe nationale, le milieu de terrain du Galatasaray Sofiane Feghouli pourrait quitter le club stambouliote, selon la presse turque.

Les dirigeants Sang et Or espèrent toujours transférer le champion d'Afrique algérien et son coéquipier, Younès Belhanda, en direction de l'un des championnats où le mercato est toujours ouvert.

Une information à prendre avec des pincettes. Sofiane Feghouli a affirmé à plusieurs reprises qu'il se sentait bien au sein de la formation turque et qu'il voulait aller au bout de son contrat.

JSK, SANS DIPLÔME CAF A

## Zelfani pourra-t-il être sur le banc ?

L'avenir de l'entraîneur tunisien de la Jeunesse sportive de Kabylie, Yamen Zelfani, serait en pointillés car il ne possède pas le diplôme CAF A indispensable pour diriger l'équipe en championnat.

Ceci pose un énorme problème, car le technicien de 50 ans ne pourra pas s'asseoir sur le banc de touche pour diriger son équipe. Les règlements de la Faf sont clairs à ce sujet, un entraîneur qui ne possède pas les diplômes CAF A ou UEFA A n'est pas autorisé à entraîner un club en Algérie.

Cette situation poussera le président Mellal à penser à chercher un successeur à Zelfani dans le cas où le technicien tunisien ne sera pas qualifié. Selon nos sources, plusieurs noms ont été proposés, mais pour l'instant, le président du club, Cherif Mellal, n'a pas encore tranché sur la question.

**ALLEMAGNE  
- SUISSE**



21h00



Match retour entre la Mannschaft et la Nati dans le groupe 4. Après un score de parité (1-1) à l'aller en Suisse, les hommes de Joachim Löw doivent absolument s'imposer pour espérer finir en tête de la poule et se qualifier pour le Final Four de la Ligue des Nations - d'autant que l'Espagne et l'Ukraine, les deux autres pensionnaires du groupe, occupaient les deux premières places du classement avec respectivement 4 et 3 points à l'issue de la 2<sup>e</sup> journée.

**INSTINCTS CRIMINELS  
AFFAIRE ÉLODIE KULIK  
LA MORT EN DIRECT**



21h00



Le 11 janvier 2002. Les pompiers d'Amiens, dans le département de la Somme, reçoivent un appel en pleine nuit. Au bout du fil, des cris de terreur - les cris d'Élodie Kulik, 24 ans, hurlant face à son agresseur, sur le point de lui donner la mort. Dans cet enregistrement, on distingue la voix du tueur. Aujourd'hui, le père de la jeune femme martyrisée raconte son combat de dix-huit ans pour retrouver et faire condamner le bourreau de sa fille, mais aussi pour comprendre... Qui est cet homme ? Pourquoi a-t-il, ce soir-là, fait le choix de s'en prendre à cette jolie jeune femme qu'il ne connaissait pas ?

**LE HOBBIT : UN VOYAGE  
INATTENDU**



21h00



Bilbon, qui n'est plus tout jeune, décide d'entamer la rédaction de ses Mémoires ; il commence par faire le récit de l'aventure qu'il vécut quelque soixante ans plus tôt. Il se remémore notamment l'arrivée du sorcier Gandalf, alors qu'il profitait paisiblement de sa journée. Ce dernier avait vu en lui la personne capable d'aider des nains barbus à retrouver leur trésor volé par le terrifiant dragon Smaug. Un peu forcé, Bilbon reprend la route, en compagnie des nains, pour le mont Solitaire où Smaug veille sur son tas d'or. De terribles affrontements les attendent,

**CAPITAINE MARLEAU  
LA REINE DES GLACES**



21h00

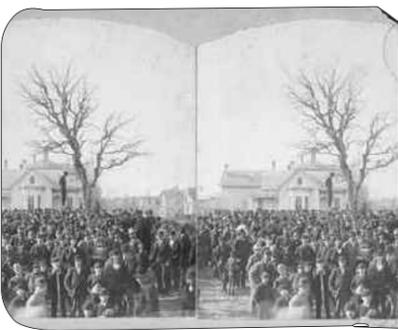


Vedette d'un spectacle sur glace, Salomé Revel voit approcher avec angoisse la fin de sa carrière de patineuse. Lors d'une répétition, elle se blesse, ce qui permet à sa jeune rivale Lucie Engelberg de la supplanter. Quelques heures plus tard, Lucie est retrouvée morte, victime de coups violents. Salomé fait figure de suspecte idéale, mais Marleau est trop fine pour ne pas voir que l'affaire est plus compliquée : derrière des rivalités professionnelles se révèlent des secrets de famille.



**LA SELECTION  
DU MIDI LIBRE**

**KU KLUX KLAN, UNE  
HISTOIRE AMÉRICAINE**



21h00



En 1865, une poignée de vétérans sudistes de la guerre de Sécession fondent une société secrète dans le Tennessee et lui donnent le nom de Ku Klux Klan. Par jeu, puis pour terroriser, ils se parent d'attributs pseudo médiévaux, robes et cagoules dissimulant leur identité. Sur 9 millions d'habitants, 4 millions de Noirs libérés de l'esclavage vivent alors dans les anciens États fédérés du Sud. En 1868, année électorale, le Klan, qui a grossi rapidement pour se transformer en organisation paramilitaire, multiplie attentats et lynchages pour les dissuader d'exercer leurs nouveaux droits.

**HEIDI**



21h00



Heidi, une jeune orpheline, part vivre chez son grand-père dans les montagnes des Alpes suisses. D'abord effrayée par ce vieil homme solitaire, elle apprend vite à l'aimer et découvre la beauté des alpages avec Peter, son nouvel ami. Mais la tante d'Heidi, estimant qu'il ne s'agit pas là d'une éducation convenable, place la fillette dans une riche famille de la ville. Heidi va-t-elle supporter cette vie, loin de la montagne et de son grand-père ?

**ÉPOUSE-MOI  
MON POTE**



21h00



Yassine, jeune étudiant marocain, vient à Paris faire ses études d'architecture avec un visa étudiant. Après un événement malencontreux, il rate son examen, perd son visa et se retrouve en France en situation irrégulière. Pour y remédier, il se marie avec son meilleur ami. Alors qu'il pense que tout est réglé, un inspecteur tenace se met sur leur dos pour vérifier qu'il ne s'agit pas d'un mariage blanc.

**GOOD DOCTOR  
CHOISIR SA VIE**



21h00



La mère de Morgan est atteinte de cavernomes cérébraux. Peintre renommée, elle refuse l'opération qui lui est proposée par peur de perdre son talent. Morgan, qui avait caché à ses collègues la véritable identité de sa mère, tente de surmonter les dysfonctionnements de sa famille pour la sauver. Lorsqu'elle découvre que Glassman a été le coinventeur d'une technique chirurgicale de pointe, elle le convainc de reprendre le bistouri.

Fajr	05h28
Dohr	12h34
Asr	15h45
Maghreb	18h14
Icha	19h35

## PIRATAGE

# POURQUOI IL Y A MOINS DE NOUVEAUX FILMS ET SÉRIES DISPONIBLES

**E**n Algérie et partout dans le monde, il y a depuis quelques semaines moins de séries et films disponibles illégalement, c'est-à-dire via le piratage. Une enquête du journal français *Le Monde* explique comment le démantèlement par la justice américaine d'un réseau international de piratage en août dernier a tari l'une des principales sources qui alimentaient les plateformes et sites illégaux de téléchargement ou de streaming.

Sans pour autant, précise le journal, stopper l'afflux de nouveaux films et séries. Le coup de filet a eu lieu fin août à l'initiative de la justice américaine. Il avait permis de neutraliser une mystérieuse organisation, le réseau *Sparks* et s'était accompagné d'arrestations, de perquisitions et de saisie de serveurs dans une vingtaine de pays dans le monde, notamment à Chypre, en Norvège et aux États-Unis.

La soixantaine de serveurs saisis hébergeaient des "topsites", qui sont des espaces sécurisés disposant d'une grosse capacité de stockage qui permettaient aux membres du réseau de s'échanger les fichiers à très grande vitesse.

*Sparks* avait, explique *Le Monde*, la particularité de faire partie de la "Scene", "une entité mystérieuse née à la fin des années 70, constituée de plusieurs groupes de pirates d'élite se livrant une guerre non armée mais sans merci et dont l'objectif est d'être la première à casser les protections d'une œuvre, pour ensuite la mettre en ligne.

Le coup de filet a eu un effet immédiat : le nombre de releases (sorties) mis en ligne par la "Scene" a baissé de plus de 70.000 au mois de juillet à 30.000 en septembre. Il a aussi permis de lever le voile sur le fonctionnement de ce monde mystérieux. Les motivations des membres sont la reconnaissance de leurs pairs ou l'appât



du gain, explique-t-on.

Le groupe *Sparks* est considéré comme l'un des acteurs-clés du téléchargement illégal dans le monde. Entre 2011 et 2020, il est à l'origine de la mise en ligne d'un nombre important de films à succès.

### Cela ne signifie pas la fin du piratage

Ces publications, relève l'enquête, ont lieu parfois plusieurs semaines avant la sortie des films en question en DVD ou Blu-ray. Le procédé est parfois simple : les membres de *Sparks* prétendent être des vendeurs et parviennent à se faire envoyer les disques par les distributeurs, qu'ils copient ensuite en contournant les protections numériques, avant de se les distribuer entre eux sur leurs serveurs sécurisés. "Paradoxalement, le code d'honneur

de la Scene interdit normalement de diffuser les contenus mis à disposition par ses membres au-delà de ses propres serveurs, auxquels n'ont accès que quelques initiés. Mais bien vite, la recherche d'argent facile a poussé certains "sceners à vendre des accès à ces espaces de stockage partagés, permettant à d'autres personnes de récupérer et de diffuser ensuite ces contenus beaucoup plus largement", souligne *Le Monde*. Les seules actions du groupe *Sparks* auraient coûté des dizaines de millions de dollars de pertes aux studios de production de films, selon la justice américaine. Le coup de filet constitue un coup dur pour le piratage, mais certains spécialistes rappellent que de telles opérations ont déjà eu lieu dans le passé et que la Scene s'est toujours relevée. On avance aussi le fait que l'organisation, malgré son rôle central, ne représente plus qu'une

partie de l'écosystème du piratage d'œuvres.

On signale également que les sources des vidéos se sont largement diversifiées et les membres des sites, utilisant le protocole P2P (peer to peer, pair à pair) pour échanger tous types de fichiers, mettent également en ligne un nombre impressionnant de contenus de première main, qui se propagent ensuite sur les plates-formes plus fréquentées. "Désormais, le P2P publierait quasiment autant de contenus frais que la Scene", explique un internaute officiant sur les trackers privés, cité dans l'enquête. Certains de ces sites P2P, notamment chinois, se "sont même fait une spécialité de partager des Blu-ray plusieurs jours avant leur date de sortie – comme les membres de la Scene historique", assure-t-il.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

# 3 MORTS ET 193 BLESSÉS EN 24 HEURES

3 personnes ont trouvé la mort et 193 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le territoire national, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile.

Les blessés ont été pris en charge sur les lieux, puis évacués vers les établissements de santé, précise la même source. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les mêmes services ont effectué, durant la même période, 36 opérations de sensibilisation à travers 6 wilayas (30 communes), rappelant aux citoyens le respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale.

La Protection civile a également effectué 62 opérations de désinfection générale à travers 8 wilayas (24 communes), qui ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et Ruelles, où 168 agents, tous grades confondus,

33 ambulances et 19 engins ont été mobilisés. Il a été aussi mis en place des dispositifs de surveillance d'un (1) site d'hébergement destinés au confinement des citoyens rapatriés à travers la wilaya de Blida.

Par ailleurs, suite aux fortes chutes de pluie qu'a connues la wilaya de Tébessa, les éléments de la PC ont effectué plusieurs opérations d'épuisements des eaux pluviales au niveau de la cité dite "Souda" et procédé au dégagement de 4 véhicules cernés par les eaux pluviales au niveau de la RN 10.

Enfin, dans la wilaya de Naâma, les secours de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence au profit de 6 personnes incommodées suite à une fuite de gaz de ville à l'intérieur de leur domicile dans la commune et daïra de Naâma.

## COVID-19 EN ALGÉRIE

# 153 nouveaux cas, 8 décès supplémentaires

L'Algérie a enregistré 153 nouveaux cas de contaminations au Covid-19 durant ces dernières 24 heures, selon le bilan publié, hier, par le ministère de la Santé. Ce chiffre est en hausse par rapport à avant-hier (132 cas). Depuis le début de l'épidémie, l'Algérie a enregistré 53.225 cas de contaminations.

8 décès supplémentaires ont été recensés durant ces dernières 24 heures. Le nombre de patients guéris est de 108 alors que 35 sont actuellement en soins intensifs dans les hôpitaux.